

La république du Centre, 28 septembre 2015

POLITIQUE ■ Samedi, une réunion concernant l'arrondissement de Montargis était organisée à Arrabloy

La loi NOTRe inquiète toujours les élus

Plus de 90 élus ont répondu à l'invitation de l'association des maires du Loiret, afin d'évoquer la réforme territoriale et l'impact de la loi NOTRe dans la vie locale.



En haut à gauche, Michel Laroche, président de la région Centre-Nord de Loire et du Loiret. À droite, Christian Bouleau, maître de G&P et rapporteur de la commission départementale de la coopération intercommunale, et Frédéric Colletier, président de l'Association des maires du Loiret, ont évoqué les conséquences de la loi NOTRe et de la réforme territoriale.

coopération intercommunale (EPCI), a répondu : « Le schéma proposé par la loi NOTRe est une copie qui se soumettra à son élan. Puis, il pourra y avoir des ajustements à la marge... »

Les élus sont nombreux dans nombre d'élus. Gérard Bouleau, maître de G&P, a précisé : « L'absence de débat sur le fondement même de cette loi manipule par les politiques... »

D'ailleurs, plusieurs représentants locaux ont regretté le caractère politique qui prévaut le débat : le député socialiste Jean-Pierre Naudé présent dans la salle, a défendu à plusieurs reprises le projet de loi face aux critiques des intervenants Frédéric Colletier, président de l'AMLI, et Christian Bouleau.

« Dans le contexte directeur de l'AMLI, il n'y a pas de couleur politique », a affirmé Frédéric Colletier, insistant sur le fait que les griefs contre la loi NOTRe « interviennent tous les jours... »

Associer les élus

Toutefois, le vote de la réforme territoriale, la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) fait artillerie les élus des communes, notamment des petites communes (lire en contrepage). Afin de rendre moins flou un texte complexe et compliqué, l'Association des maires du Loiret (AMLI) organise trois séminaires dans le département. Le premier a eu lieu samedi, dans la salle polyvalente d'Arrabloy, en présence de Michel Laroche, préfet de la région Centre-Nord de Loire et du Loiret et plus de 80 élus de l'arrondissement de Montargis y ont participé.

« Une loi manipulée par les politiques »

Après une présentation en détail de cette réforme, les questions ont été les représentants des citoyens restant dubitatifs face à ce projet de loi.

Plusieurs maires du Loiret ont intervenu. Gérard Jean-Pierre Pougey, de Saint-Gau-

■ Une nouvelle organisation territoriale

Après une session parlementaire de deux ans, le projet de loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) a été définitivement adopté par le Sénat, le 24 juillet dernier. Ce projet de loi vise à modifier la structure de la République, celle de l'organisation de l'État, celle de l'organisation des collectivités territoriales et celle de l'organisation des régions.

La loi NOTRe vise à renforcer le pouvoir de la région et à réduire le rôle des départements, à organiser la coopération économique, le département, la zone la solidarité. Cette loi est également la moitié de l'initiative de coopération intercommunale, ou dénommée communes, contre le regroupement de communes.

Plus de renseignements sur le site Internet : [www.politique.fr](http://www.politique.fr)

■ Aller plus loin

Le Loiret départementale de coopération intercommunale. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la page de la loi NOTRe, pour en savoir plus sur le 17 mars, votre représentant au Sénat, 17 mars 2015, votre représentant au Sénat, 17 mars 2015, votre représentant au Sénat, 17 mars 2015.